Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 25 NOVEMBRE 2024

Nombre de membres en exercice	**123**
Nombre de présents	**71**
Nombre de pouvoirs	**7**
Votants	**78**
Secrétaire de séance : Jean-Louis RAFFIN	

L'an 2024, le 25 novembre, le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 19 novembre, s'est réuni à Vernouillet sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient présent(e)s :
Mme Virginie QUENTIN (ABONDANT) ; M. Alain CAPERAN (ALLAINVILLE) ; Mme Aliette LEBIHAN (ANET) ; M. Olivier MARLEIX (ANET) ; Mme Fan LAVOISE (AUNAY-SOUS-CRECY) ; M. Laurent DU SARTEL (BERCHERES-SUR-VESGRE) ; Mme Christine FEUILLEUSE (BOISSY-EN-DROUAIS) ; M. Jean-Claude DELANOE (BONCOURT) M. Loïc BARBIER (BREZOLLES) ; M. Pierre SANIER (BU) ; Mme Dominique DEVOS (CHARPONT) ; M. Emmanuel BRIDRON (CHATAINCOURT) ; M. Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ; Mme Anne-Marie MURE-RAVAUD (CHERISY) ; M. Didier ARNOULT (CRECY-COUVE) ; M. Jean-Claude LAMOUR (CRUCEY-VILLAGES) ; M. Talal ABDELKADER (DREUX) ; M. Pierre-Frédéric BILLET (DREUX) ; M. Arnaud DAUTREY (DREUX) ; Mme Lydie GUERIN (DREUX) ; M. Sebastien LEROUX (DREUX) ; M. Mounir CHAKKAR (DREUX) ; M. Jean-Michel POISSON (DREUX) ; Mme Marie-Françoise SCAVENNEC (DREUX) ; Mme Christine RENAUX-MARECHAL (ECLUZELLES) ; M. Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN) ; M. Pierre LEPORTIER (EZY SUR EURE) ; Mme Dominique DUVAL (EZY SUR EURE) ; M. Jean-Jacques JABIOL (FAVIERES) ; M. Eric DEPUYDT (FESSANVILLIERS-MATTANVILLIERS) ; Mme Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-

RIBOUTS) ; M. François CENIER (GARANCIERES-EN-DROUAIS) ; M. Jean BARTIER (GARNAY) ; M. Michel MALHAPPE (GILLES) Mme Nathalie VELIN (GUAINVILLE) ; Mme Sylvie HENAUX (IVRY-LA-BATAILLE) ; M. Samuel BOVE (LA CHAPELLE- FORAINVILLIERS) ; M. Daniel COLLEU (LA MADELEINE DE NONANCOURT) ; M. Laurent GALOPIN (LE BOULLAY-LES-DEUX-EGLISES) ; M. Marc AVENARD (LURAY) ; M. Arnaud DEBOISANGER (MAILLEBOIS) ; Mme Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRULE) ; M. Philippe POMMEREAU (MEZIERES-EN-DROUAIS) ; M. Denis CHERON (MONTREUIL) ; M. Jean-Loup JUSTEAU (NONANCOURT) ; Mme Sylvie CHALLES (ORMOY) ; Mme Clémentine FISSON (OUERRE) ; M. Pascal LEPETIT (OULINS) ; M. Christophe BESNARD (PRUDEMANCHE) ; Mme Pervenche CHAUVIN (PUISEUX) ; Mme Nathalie MILWARD (ROUVRES) M. Jean-Louis GODEFROY (RUEIL-LA-GADELIERE) ; M. Dominique LUBOW (SAINT-ANGE-ET-TORCAY) ; Mme Françoise BORGET (SAINTE-GEMME-MORONVAL) ; M. Éric DESLANDES (SAINT-GEORGES-MOTEL) ; M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Christophe HELIAS (SAINT-MAIXME-HAUTERIVE) M. Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; Mme Valérie AZIRI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Hamza SARI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Gilles BLANCHARD (SAINT-SAUVEUR-MARVILLE) ; M. Thomas BAUBION (SERVILLE) ; Mme Edwige GANDON (TREON) ; M. Jean-Pierre RICHARD (VERNOUILLET) ; M. Sylvain MALANDAIN (VERNOUILLET) ; M. Damien STEPHO (VERNOUILLET) ; Mme Nicole MONTIGNY (VERNOUILLET) Mme Michèle MANSON (VERNOUILLET) ; M. Joël TRAPATEAU (VERNOUILLET) ; Mme Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS) ; M. Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE).

Étaient absent(e)s excusé(e)s :

Mme Véronique DETOC (ARDELLES) ; Mme Myriam GALKO (BEAUCHE) ; Mme Dagmar BERNITT (BEROU-LA-MULOTIERE) ; M. Patrice LEROMAIN (BROUE) ; Mme Géraldine JAMBON (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ; M. Philippe LECHEVALLIER (DAMPIERRE-SUR-AVRE) ; M. Pascal ROSSION (DREUX) ;Mme Mariam CISSE (DREUX) ;Mme Sophie WILLEMIN (DREUX) ;M. Jacques ALIM (DREUX) ;Mme Josette PHILIPPE (DREUX) ; M. Aissa HIRTI (DREUX) ;Mme Amber NIAZ (DREUX) ;Mme Fouzia KAMAL (DREUX) ;M. Nelson FONSECA (DREUX) ;Mme Valérie VERDIER (DREUX) ; M. Valentino GAMBUTO (DREUX) ;Mme Florence ARCHAMBAUDIERE (DREUX) ;M. Maxime DAVID (DREUX) ;Mme Carine GENTIL (DREUX) ;M. Yvain JOUVEAUDUBREUIL (EZY SUR EURE) ; M. Jean-Marc TARDIVENT (GERMAINVILLE) ; M. Arnaud CALLAREC (IVRY-LA-BATAILLE) ; M. Francis PECQUENARD (LA CHAUSSEE-D'IVRY) ; Mme Rachel SAPIN (LA MANCELIERE) M. Laurent TREMBLAY (LAONS) ; M. Stéphane HUET (LE BOULLAY-MIVOYE) ; M. Guillaume BARAT (LES CHATELETS) ; M. Dominique GARNIER (LOUVILLIERS-EN-DROUAIS) ; M. Thierry LAINE (LOUYE) ; M. Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS) ; M. Benoit LUCAS (REVERCOURT) ; Mme Caroline BARRE (SAINT-JEAN-DE-REBERVILLIERS) ; M. Pascal BAELEN (SAINT-LUBIN-DE-CRAVANT) ; Mme Jocelyne JOUCQUE (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Philippe DUMAS (SAINT-OUEN-MARCHEFROY) ; M. Christian ALBERT (SAULNIERES) M. Patrick GOURDES (SAUSSAY) ; M. Thomas LANGE (SERAZEREUX) ; M. Gilbert GALLAND (SOREL-MOUSSEL) M. Pascal GUERRIER (THIMERT-GATELLES) ; Mme Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES) M. Youssef LAMRINI

(VERNOUILLET) ; Mme Gisèle QUERITE (VERNOUILLET) ; Mme Mélinda BOUGRARA (VERNOUILLET).

Pouvoirs :
Mme Chantal DESEYNE (DREUX) donne pouvoir à M. Sébastien LEROUX (DREUX) ; Mme Caroline VABRE (DREUX) donne pouvoir à M. Talal ABDELKADER (DREUX) ; Mme Christine PICARD (DREUX) donne pouvoir à M. Mounir CHAKKAR (DREUX) ; M. Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY) donne pouvoir à M. Loïc BARBIER (BREZOLLES) ; M. Didier SIMO (LE MESNIL SIMON) donne pouvoir à M. Michel MALHAPPE (GILLES) M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) donne pouvoir à M. Jean-Loup JUSTEAU (NONANCOURT) ; Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) donne pouvoir à M. Sylvain MALANDAIN (VERNOUILLET).

Le procès-verbal de la séance du conseil communautaire du 30 septembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

Formant la majorité des membres en exercice (71 présents / 123 conseillers communautaires).

Secrétaire de séance :Jean-Louis RAFFIN

DELIBERATION N°2024—194 Modification d'un représentant de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux au sein du Syndicat Intercommunal de distribution d'eau potable du Val Saint-Cyr (SIDEP) à la demande de la commune des Châtelets

Rapporteur : Jérôme DEPONDT

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
78 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : DESIGNE en qualité de membre délégué titulaire au sein de ce syndicat **Monsieur Thierry COLLET** en remplacement de Monsieur Michel TÉTON.

DELIBERATION N°2024- 195 Décision modificative n°1 : budget annexe atelier à spectacle

Rapporteur Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
78 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE la décision modificative n°1 du budget annexe atelier à spectacle de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux.

DELIBERATION N°2024-196 Création de plusieurs autorisations de programme : budget principal et budget annexe assainissement

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
79 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : AUTORISE l'ouverture des autorisations de programme et crédits de paiement associés.

DELIBERATION N°2024- 197 Tenue du débat d'orientations budgétaires sur la base du rapport sur les orientations budgétaires (ROB) 2025

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
79 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : PREND ACTE de la tenue du débat d'orientation budgétaire sur la base du Rapport sur les Orientations Budgétaires.

DELIBERATION N°2024-198 Octroi d'une aide à l'immobilier d'entreprise à la SCI ZHENG implantée à Tréon

Rapporteur : Pierre-Frédéric BILLET

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITÉ
79 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'octroi d'une aide à l'immobilier à la SCI ZHENG, concernant le projet d'acquisition et de travaux d'un bâtiment, pour y installer un laboratoire de production de produits asiatiques, sur la commune de TREON (28500) ;
ARTICLE 2 : APPROUVE le montant du programme d'investissement retenu soit 497 000 € HT, correspondant à l'achat et aux travaux nécessaires du site et qui doit servir de base de calcul à la subvention octroyée, ainsi que le montant de la participation financière de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, plafonné à 40 000 € sous forme de subvention, soit 8,05 % du programme retenu ;
ARTICLE 3 : APPROUVE le modèle de convention d'aide à l'investissement immobilier ;
ARTICLE 4 : AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

DELIBERATION N°2024-199 Octroi d'une aide à l'immobilier d'entreprise à la société MENUISERIE THIMEROISE implantée à Thimert-Gâtelles

Rapporteur : Pierre-Frédéric BILLET

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
79 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'octroi d'une aide à l'immobilier à la SCI LAGUES GUINET, concernant le projet d'extension de l'atelier de menuiserie sur la commune de Thimert-Gâtelles (28170) ;
ARTICLE 2 : APPROUVE le montant du programme d'investissement retenu soit 200 375 € HT, correspondant aux travaux nécessaires du site et qui doit servir de base de calcul à la subvention octroyée, ainsi que le montant de la participation financière de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, plafonnée à 25 000 € sous forme de subvention, soit 12.48 % du programme retenu ;
ARTICLE 3 : APPROUVE le modèle de convention d'aide à l'investissement immobilier ;

ARTICLE 4 : AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

DELIBERATION N°2024-200 Pacte territorial France Rénov' – Validation de l'intention d'engagement de la Communauté d'agglomération à la conclusion d'un pacte sur le territoire communautaire

Rapporteur : Sébastien LEROUX

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
79 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'intention d'engagement à la signature d'un « Pacte Territorial France Rénov » sur le territoire intercommunal.

DELIBERATION N°2024-201 Demande de prise de participation au capital de la société publique locale Agence Régionale Energie Climat Centre-Val de Loire pour un montant maximum de 16 000 €

Rapporteur : Jean BARTIER

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
77 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le principe d'une prise de participation dans la société publique locale (SPL) dont la dénomination est SPL AREC CVL (Agence Régionale Energie Climat Centre-Val de Loire) et dont l'objet social est le développement, l'aménagement et l'exploitation de toute nouvelle installation utilisant les énergies renouvelables définies notamment à l'article L. 211-2 du Code de l'énergie, et la rénovation énergétique des bâtiments des Actionnaires ; pour un montant maximum total d'actions de 16 000 € ;
ARTICLE 2 : SOLLICITE de la Région qu'elle engage la procédure de cession de ses actions au profit de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux ;
ARTICLE 3 : SOLLICITE de la société publique locale qu'elle procède à une modification de ses statuts pour intégrer la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux au sein de ses actionnaires dans les conditions définies ci-avant ;

ARTICLE 4 : DESIGNE Monsieur Damien STEPHO comme représentant de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux pour mener à bien les discussions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

DELIBERATION N°2024-202 Validation de la politique tarifaire de l'Office de tourisme et fixation des tarifs des animations de l'Office de tourisme et de la Maison des Espaces Naturels

Rapporteur : Pierre SANIER

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
77 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE la nouvelle « Politique tarifaire » pour 2025 telle que présentée ci-dessus ;
ARTICLE 2 : FIXE les tarifs des animations de l'Office de tourisme et de la Maison des Espaces Naturels tels que proposés
ci-dessus ;
ARTICLE 3 : AUTORISE le Président ou son représentant à lancer toutes les démarches et à signer tous les documents y afférents.

DELIBERATION N°2024-203 Remboursement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) perçue en 2024 à la société SCI CIKARANG_TMFCT

Rapporteur : Loïc BARBIER

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
77 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE la demande de remboursement de la TEOM d'un montant de 4 872€ pour 2024 à la société SCI CIKARANG_TMFCT située 2 rue de l'Industrie à Vernouillet ;
ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur Le Président à effectuer les démarches nécessaires au remboursement sur l'exercice 2024.

DELIBERATION N°2024-204 Convention Territoriale de Services aux familles (CTSF) : approbation et autorisation de signature de l'avenant n°4 portant prolongation de la convention jusqu'au 31 décembre 2024

Rapporteur : Nathalie MILWARD

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
77 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le projet d'avenant n°4 pour la prolongation jusqu'au 31 décembre 2024 de la Convention Territoriale de Services aux familles (CTSF) et de ses avenants conclus entre la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, les communes de Villemeux, Vert-en-Drouais, Saint-Lubin-des-Joncherets et Saint-Remy-sur-Avre et les Caisses d'Allocations Familiales de l'Eure et Loir et de l'Eure ;
ARTICLE 2 : AUTORISE le Président ou son représentant à signer cet avenant.

DELIBERATION N°2024-205 Dispositif national « pass Culture » : approbation et autorisation de signature de la nouvelle convention de partenariat

Rapporteur : Damien STEPHO

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
77 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le renouvellement de la participation de l'Atelier à spectacle au dispositif national « pass Culture » ;
ARTICLE 2 : APPROUVE la convention de partenariat ayant pour objet de permettre aux détenteurs du « pass Culture » d'accéder aux offres culturelles de l'Atelier à spectacle dans le cadre du dispositif mis en place par le ministère de la Culture et porté par la SAS pass Culture ;
ARTICLE 3 : AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les conventions et tout document relatif au dispositif « pass Culture ».

DELIBERATION N°2024-206 Approbation et autorisation de signature de la modification de la convention de partenariat conclue entre le Comité National de l'Action Sociale (CNAS) et la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux pour l'Atelier à spectacle et relative à l'évolution de la grille tarifaire applicable

Rapporteur : Damien STEPHO

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
77 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE la modification des tarifs applicables dans le cadre de la convention de partenariat conclue entre le Comité National de l'Action Sociale (CNAS) et la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux pour l'Atelier à spectacle ;
ARTICLE 2 : APPROUVE l'annexe de la convention intitulée « document de publication » dans sa version modifiée ;
ARTICLE 3 : AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à la mise en place et à l'exécution de cette convention de partenariat.

DELIBERATION N°2024-207 Mise à jour des membres du conseil d'exploitation de l'Atelier à Spectacle

Rapporteur : Damien STEPHO

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
78 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE la désignation des nouveaux membres du Conseil d'exploitation de l'Atelier à spectacle.

DELIBERATION N°2024-208 Compte-rendu des actes pris par le bureau communautaire et le Président dans le cadre de leurs délégations respectives

Rapporteur : Jérôme DEPONDT

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : PREND ACTE du compte-rendu des actes pris par le Président et par le bureau communautaire par délégation du conseil communautaire.

La fin de la séance est prononcée à 21 h 30

L'intégralité des délibérations est tenue à votre disposition au Service des assemblées.

Compte-rendu affiché le 06/12/2024



Le Président,
Gérard SOURISSEAU